

Conclusion

La Section de la santé et de la sécurité au travail a pour but de fournir aux employés du MAECI les conseils nécessaires qui les aideront à s'acquitter de leurs responsabilités en vertu de la partie II du *Code canadien du travail*, et ainsi prévenir ou réduire les blessures et les problèmes de santé liés au travail. Par notre programme, nous encourageons les gestionnaires et les employés du Ministère à s'informer, à participer et à coopérer en vue d'assurer, pour tous, un milieu de travail sain, sécuritaire et exempt de risques.

Nous vous invitons à communiquer avec la Section de la santé et de la sécurité au travail (Direction des politiques et de la planification stratégique en ressources humaines — HRP)

Christina Dowler

Chef

(613) 996-0881

Brenda Larivière

Agente, Santé et sécurité au travail

(613) 944-7119

Line Leclair

Conseillère en ergonomie

(613) 996-0869

